Numéro 66

vécho du Rhina

MANIFESTATIONS

MARS

Concours boules du souvenir, Boule Amicale Samedi 8 houlodrome Sortie restaurant, La Joie de Vivre Jeudi 13 Livre d'or des Classes, Classes en 4 et 5 Vendredi 14. salle des fêtes

Concours d'ouverture, Boule Amicale Samedi 15, boulodrome Cérémonie. Mairie

Mercredi 19, monument aux morts, 11h30 Soirée dansante, Classes en 5 Samedi 22, salle des sports

Concours de belote, Boule Amicale Mercredi 26. boulodrome

Concours de boules, Boule Amicale Lundi 1er, boulodrome Bourse d'échanges, Placomusophiles Samedi 12, salle des 3 chênes Repas des anniversaires, La Joie de Vivre Jeudi 24, salle des anciens Concours de belote. Boule Amicale

Mercredi 30, boulodrome

MAI

Vente de muguet, Espérance Basket Jeudi 1er, village Fête patronale, Comité des Fêtes Vendredi 9 au dimanche 11 Concours mixte. Boule Amicale Vendredi 9. boulodrome

Concours de pétanque, Chasse Samedi 10. boulodrome Vente de plants. Sou des écoles Mardi 13 et mercredi 14 Voyage, La Joie de Vivre Jeudi 15

JUIN

Fête de la pêche, société de Pêche Dimanche 1er, étang du Marnanton Fête des Classes, Classes en 5 Dimanche 9, village et salle des sports Pique-nique, La Joie de Vivre Jeudi 12, parc du Rhins Assemblée Générale, Espérance Basket Vendredi 13. salle des sports Barbecue des commerçants

Samedi 21, Place Carnot 100 ans du Club de Foot, Rhins Sportif Samedi 28 et dimanche 29, village et stade

IUILIFT

Fête de l'école, Sou des écoles Vendredi 4 salle des snorts Concours des Classes, Boule Amicale Lundi 14, boulodrome Sortie restaurant, La Joie de Vivre Jeudi 17 8h de boules, Boule Amicale

Samedi 19. boulodrome

Réservez le samedi 5 juillet 2025 Départ et arrivée du Tour du Pays Roannais A Saint-Victor-sur-Rhins

AVRIL

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de

Sylvaine avait été élue conseillère municipale de 2008 à 2014, sous le mandat de Daniel BEZIN, et avait su trouver très vite sa place en s'impliquant pleinement. Elle deviendra d'ailleurs adjointe en 2010, suite à la démission de ce poste de Mme MAGNIN

Sylvaine FEUILLETTE, à l'âge de 67 ans.

Saint-Victor-sur-Rhins

Mars 2025

www.stvictorsurrhins.fr

Son franc parler, sa spontanéité pouvaient quelquefois impressionner, mais elle faisait preuve d'une très grande générosité et disponibilité pour la commune.

Elle avait à cœur tout ce qui touchait à la sécurité, et avait notamment mené à son terme l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde en 2009.

Le numérique n'avait pas de secret pour elle, et elle avait beaucoup œuvré à instaurer la couverture internet haut débit sur l'ensemble de la commune.

Syndicaliste dans l'âme, elle avait obtenu pour les employés la mise en place d'un régime indemnitaire en 2013.

Elle s'était beaucoup investie dans l'installation d'un médecin, à la retraite du Docteur DARMIZIN.

A la retraite de son mari, elle avait quitté la région pour s'installer en Charente mais prenait toujours des nouvelles du village. Elle s'est éteinte le 12 janvier dernier et a été inhumée dans le petit village de Bayers qu'elle aimait tant.



ÉTAT-CIVIL

Naissance Décès

CHATELARD Monique 14 octobre 2024 GILBERT Jean-Marie 04 novembre 2024 GOUTTENOIRE Nuria 11 décembre 2024 GRANGER Arlette 22 décembre 2024



DECHAVANNE Haiden

Nous avons une pensée particulière pour Fernand DUPERRON qui nous a quittés le 3 février dernier. Il s'était beaucoup investi au sein de la vie associative de notre commune au club de foot, au comité des fêtes et à la société de chasse.

13 novembre 2024

LES VŒUX DU MAIRE



Je tiens à remercier le conseil municipal, celui des enfants, celui à venir, les employés, les associations, les habitants, les professionnels, l'école et les services d'urgence, du plus jeune au plus ancien, car ce qui fait la beauté de St Victor, c'est son ouverture d'esprit, ses bénévoles, sa convivialité et sa population. Merci aux amis musiciens, à nos anciens combattants, à tous ceux qui font de St Victor, un village extraordinaire. Et puis également à tous ceux qui nous aident, les services de l'Etat, la Région, et surtout Clotilde Robin et Jérémie Lacroix qui représentent le Département pour leur soutien indéfectible, leur tempérament joyeux simple et abordable, et tous ces moments que l'on passe ensemble. Je vais donc vous souhaiter une bonne santé, du rire, de l'amour, de la joie et du bonheur, des naissances.

Je vais également vous souhaiter de prendre des risques. Nous avons tous des rêves, des objectifs, des aspirations, mais souvent, la peur de l'inconnu ou de l'échec nous paralyse. Attendre que tout soit parfait, que chaque condition soit réunie, c'est souvent renoncer à l'opportunité de grandir et de réussir. Le véritable échec, c'est de rester figé et d'attendre que les choses arrivent d'elles-mêmes.

Croyez en vous, n'ayez pas peur de l'échec, rêvez grand, travaillez dur, restez positif. Nelson Mandela, nous disait, je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends.

Merci à tous et belle et merveilleuse année 2025.

NOUVELLE TENUE POUR NOS AGENTS MUNICIPAUX



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Ce vendredi 7 février a eu lieu les élections pour le nouveau CME avec des programmes divers et variés.

16 enfants se présentaient ; après les élections et des désistements, 13 enfants ont été élus.

Dans quelques jours aura lieu le passage des anciens du CME au nouveau

PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE



La soirée portes ouvertes de l'école aura lieu le vendredi 16 mai à partir de 17h30. Lors de cette soirée, vous pourrez visiter les locaux mais également découvrir tout le travail effectué en classe par vos

Chaque enseignante ouvrira les portes de sa classe et vous montrera les projets de classe, le matériel utilisé.... Vous pourrez également découvrir ou redécouvrir tous les services périscolaires.

Une exposition sur l'école d'hier et d'aujourd'hui vous sera également présentée en salle de motricité : un travail réalisé en lien avec le parrainage fait en classe de CM1/CM2.

Une vente alimentaire vous sera proposée afin de récolter des fonds pour effectuer une sortie au Musée de l'école à Belleroche. Cette sortie viendra clôturer le travail réalisé dans le cadre du parrainage.

SOU DES ÉCOLES



Le 31 janvier de 20h30 à 23h, nous avons loué la patinoire de Roanne avec les écoles de Vendranges et de St Priest la Roche.

Au total 230 patineurs (enfants et adultes réunis) et 24 accompagnants, ce qui nous a permis de dégager un beau bénéfice pour les futures sorties des enfants.

Nous avons passé une super soirée et nous sommes déjà en réflexion pour une date pour l'année prochaine en espérant encore plus de monde.

BADMINTON

Prochainement en accord avec la MJC, un petit groupe de motivés va mettre en place une séance de badminton à la salle des sports. Nous vous tiendrons informés des horaires.



LES HAIES

Un nouveau projet en lien avec la Fédération de Chasse, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), le Département, les agriculteurs et tous ceux qui ont des haies bocagères va être lancé cette année.

Le but est de gérer les haies d'une manière plus respectueuse de la biodiversité, tout en créant de la valeur ajoutée pour les agriculteurs. Les différents intérêts des haies sont les suivants : source de nourriture pour les oiseaux et insectes, lieux de reproduction et de nidification, source d'ombrage pour les animaux qui pâturent, matérialisation des limites de terrain et un objectif serait également de donner de la valeur aux déchets qui seront produits lors des tailles.

Pour mener à bien ce projet, Mathis Aubry de la Fédération de Chasse va accompagner la commune et les propriétaires et exploitants sur plusieurs années.

Il y aura dans un premier temps, un recensement des haies de la commune avec les chasseurs de St Victor. Ensuite, une réunion publique sera organisée avec toutes les personnes intéressées ou concernées par ce projet.

St Victor sera commune pilote dans le département sur cette gestion. Ce sera un travail sur plusieurs années et nous espérons pouvoir collaborer avec tous.

SAUVONS NOS ABEILLES





Les frelons asiatiques:

La commune s'engage activement dans la lutte contre les frelons asiatiques, véritable fléau pour les abeilles et la biodiversité, mais également un danger pour l'homme. La municipalité a déjà posé des pièges, et devrait continuer à en installer cette année.

Une réunion publique est organisée avec la participation du Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Loire le samedi 1e^{er} mars 2025 à 9 H à la salle des Charpentes. Les administrés et les apiculteurs sont invités à cette réunion.

Les chenilles processionnaires :

Tous les ans, les chenilles processionnaires refont l'actualité, et ce, de plus en plus tôt, en France. Classées nuisibles depuis avril 2022, ces larves de papillons de nuit prolifèrent au point de menacer la santé humaine voire la flore, en provoquant notamment la défoliation des arbres qu'elles colonisent. Le danger provient de leurs poils, très urticants pour l'homme comme pour l'animal.

Elles ont la particularité de vivre en groupe et de se déplacer en file indienne.

Les expositions aux chenilles processionnaires du pin sont observées de janvier à mai, avec un pic en mars. Très visibles sur le tronc à hauteur d'homme puis à terre, elles peuvent être attrapées par les jeunes enfants ou les animaux, ce qui représente un risque majeur d'intoxication. Même hors saison, le risque existe: les nids vides contiennent une grande concentration de poils urticants. Les propriétaires d'arbres atteints sont tenus de faire détruire les nids.





Les administrés sont invités à signaler en mairie les nids de frelons asiatiques et de chenilles processionnaires qu'ils pourraient voir autour de chez eux et lors de randonnées sur le territoire communal.

Merci de votre coopération pour éradiquer ces fléaux.

PERMANENCES DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Si vous ou l'un de vos proches avez besoin d'aide ou d'accompagnement concernant le numérique :

2 navigation et achats en toute sécurité sur Internet

2 gestion des mots de passe

2 accès à l'ENT de vos enfants (Environnement Numérique de Travail)

2 découverte de l'IA (Intelligence Artificielle) etc...

Le conseiller numérique de la COPLER peut vous apporter ses conseils et son expertise.

La mairie de Saint-Victor-Sur-Rhins et la COPLER ont planifié des permanences le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h à midi (uniquement sur rendez-yous)

Ce service est gratuit et accessible à tous (particuliers, artisans, commerçants, associations, entreprises).

Renseignements auprès du conseiller numérique au 06-03-22-04-54 ou de la mairie au 04-74-64-06-18.

FIBRE OPTIQUE ET FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Au 31 mai 2028, tous les services de téléphonie fixe et les accès internet encore actifs avec une prise en T seront définitivement arrêtés. Sachez également que les nouvelles installations ne seront plus commercialisées à compter 1^{er} janvier 2026 sur le réseau cuivre. Seul le réseau fibre optique vous permettra de bénéficier de vos services (téléphonie fixe, internet. TV...).

Que vous soyez particulier, association, professionnel ou entreprise, vous êtes concernés !

Un dispositif de pré-raccordement gratuit est proposé jusqu'au 31 décembre 2025 et permet de faire installer une prise terminale optique (PTO) dans votre logement ou local.

Au-delà, les coûts d'installation d'une prise PTO seront de plusieurs centaines d'euros à la charge du demandeur.

Le conseiller numérique de la COPLER tiendra une permanence à la mairie de Saint Victor le mardi 8 avril 2025 entre 9h et midi (uniquement sur RDV. service gratuit).

Il vous accompagnera pour :

∃ Fournir des informations claires et précises sur les démarches à suivre pour le raccordement.

Aider à la constitution des dossiers de demande de raccordement.

 Répondre aux questions et préoccupations des usagers concernant l'installation et l'utilisation de la fibre optique.

Proposer des solutions adaptées en cas de difficultés techniques ou administratives

Renseignements auprès de la mairie au 04-74-64-06-18.



L'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL



L'ADMR de St Symphorien de Lay recrute. L'ADMR est une association qui propose des services à la personne. Cela va des soins au jardinage en passant par des diagnostics et des aménagements de l'habitat. Pour plus de renseignements, veuillez contacter l'ADMR aux heures d'ouverture au n° suivant : 04 77 62 76 59

LA BOULE AMICALE



Nouveau bureau de la société de la boule amicale :

Président : DRU Hervé

Vice-président : BEAUCHAMP Alain Trésorier : BEROUD Pascal Trésorier adjoint : POULARD Denis Secrétaire : VERMARE Stéphane Secrétaire adjointe : PLASSE Marie-Jo

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2024

Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

La loi de finance 2024 vient modifier le dispositif des redevances des Agences de l'Eau à partir du 1^{er} janvier 2025. Ilest notamment tenu compte de la suppression des redevances pour pollution domestique et modernisation des réseaux de collecte, combinée à l'instauration d'une redevance pour consommation d'eau potable et de deux redevances pour performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne instaure sur sa circonscription administrative une redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif, au titre des années 2025 à 2030, en application des articles L. 213-10 et suivants du code de l'environnement.

Le Conseil municipal :

PREND ACTE de la mise en place de la redevance performance assainissement au profit de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne d'un montant de 0,084 € par m³ assaini.

PRÉCISE que son application entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier

Participation 2024 aux frais de chauffage d'entretien de la salle des sports mis à disposition du collège de Régny pour les cours d'EPS

Le conseil municipal approuve le montant de la participation 2024 à verser à la commune de Régny pour 893 €, soit 19 € par élève.

Demande de subvention pour les actions sportives de l'USEP Le conseil municipal alloue une subvention de 400 € à l'USEP.

Lancement de la procédure de reprise des concessions dans le cimetière

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à engager le lancement de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière de Saint-Victor-sur-Rhins

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2024

Renaturation de la cour d'école – demandes de subventions

M. le Maire rappelle le projet retenu qui implique l'augmentation de la surface du préau, la désimperméabilisation de la cour, le rééquilibrage des usages, la reprise des nivellements, la plantation d'une haie le long de la clôture et la déconnexion des eaux de toiture.

Des subventions sont demandées, avant toute décision de travaux, à :

- Fonds Vert
- Région Auvergne-Rhône-Alpes

Rénovation énergétique de la maternelle et de la cantine du groupe scolaire Renée Lévy – demandes de subventions

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune souhaite réduire les consommations et factures énergétique du groupe scolaire Renée Lévy, tout en garantissant le confort des usagers. Le bâtiment est soumis au décret Tertiaire, la surface totale des bâtiments qui constituent le groupe scolaire étant supérieur à 1000 m²: objectifs de réduction des consommations de moins 40 % en 2030. Le Conseil municipal sollicite une subvention :

- Au Département de la Loire au titre de l'enveloppe territorialisée 2025
- A la Région au titre du Bonus Ruralité
- A l'Etat au titre du Fonds Vert.

Raccordement du réseau d'assainissement communal à la station d'épuration intercommunale de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien

Monsieur le Maire rappelle le projet de raccordement du réseau d'assainissement de la commune de Saint-Victor-sur-Rhins au réseau intercommunal de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (CRO), répondant au programme de travaux proposé par le schéma directeur de septembre 2017 réalisé par le Bureau PMH. Le coût des travaux est estimé à 211 398 e HT (options comprises). Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du Département de la Loire et auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2025

Rénovation des tables de la salle des 3 chênes

Gérard DURILLON, adjoint chargé des bâtiments, présente le devis de l'entreprise Tristan DURILLON pour la rénovation des tables de la salle des 3 chênes, avec dépose des anciens plateaux et pose de nouveaux en mélaminé blanc en épaisseur 22 mm avec bords chanfreinés, pour 29 tables. Le conseil municipal donne son accord.

Etat récapitulatif des indemnités versées aux élus en 2024

M. le Maire présente l'état récapitulatif des indemnités versées aux élus au titre de l'année 2024. Le conseil municipal en prend acte.

Aide financière au permis de conduire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Centre Communal d'Action Sociale, dissout le 31 décembre 2024, allouait des aides au permis de conduire. Il propose que la municipalité continue l'action menée précédemment par le C.C.A.S.

Le conseil municipal :

* Décide d'allouer une aide de 50 € (cinquante euros), sans conditions de revenus, à toute personne sollicitant cette aide, avant son inscripcion au permis de conduire, résidant à Saint-Victor-sur-Rhins depuis au moins un an (situation au 01/01/2024) et âxé de plus de 15 ans.

* Décide d'accorder une bourse au permis de conduire, après acte de candidature et constitution d'un dossier auprès de l'assistante sociale du secteur.

La candidature sera étudiée si la personne réside à Saint-Victor-sur-Rhins depuis au moins un an (situation au 01/01/2024), est âgé de plus de 15 ans, n'a pas ou peu de ressources et doit obtenir son permis de conduire pour son insertion sociale et/ou professionnelle.

Après montage du dossier auprès de l'assistante sociale, elle rendra son avis, sans dévoiler le nom du candidat, au conseil municipal pour

Si la demande est acceptée, l'anonymat sera levé et une aide sera attribuée au demandeur, sans que celle-ci n'excède 1000 € (mille euros).

Bilan 2024 du restaurant scolaire

Timothée CRIONAY présente les données financières pour l'année civile 2024.

Les objectifs attendus sont atteints: 50 % de Labels qualitatifs (50 % attendus) dont 25 % de bio (20 % attendus) et 63 % de viandes et poissons servis sont de labels qualitatifs (60 % attendus).

Le montant des dépenses alimentaires est de 15707,80 € HT pour 10 396 repas facturés.

Le coût de production est de 1,51 € par repas.

L'intégralité des comptes rendus du conseil municipal est consultable sur le site Internet <u>www.stvictorsurrhins.fr</u> ou en mairie.